



Collège & Lycée Privés

**BELSUNCE**

13, rue Fauchier  
13002 Marseille

Téléphone : 04.91.90.51.14  
Portable : 06.22.28.88.59  
E-mail : collegelycee.belsunce13@sfr.fr



## Procédure obligatoire de justification d'absences Année scolaire 2022-2023

Si les parents n'ont pas prévenu par téléphone ou ont oublié de signer le billet d'absence, un délai de 48 heures\* est donné, après la réintégration temporaire, pour la validation de l'absence.

Toutefois, si les parents ne se présentent pas avant la fin du délai de 48 heures, l'élève ne pourra pas être admis dans l'établissement jusqu'à la régularisation complète de cette situation.

Nom & Prénom : -----		Classe : -----	
La Direction		Signature des parents	

**N.B : En cas d'absence non justifiée et/ou motif non légitime, une mesure particulière sera mise en application en fonction de la réglementation actuelle sur l'assiduité du code de l'Education.**

(\*) Dans les horaires d'ouverture de l'établissement.